

# L'«R» de La Pesse

Juin 2013 - n°

27

## Le mot du maire

**A**u terme d'un hiver particulièrement long et bien enneigé et qui aura, je l'espère, apporté toutes satisfactions sur le plan économique à celles et ceux qui en dépendent fortement.

Nous sommes comme chaque année entrés de plein pied dans l'approbation des Comptes Administratifs et de Gestions de la commune et dans le montage des Budgets Prévisionnels 2013.

La différence avec les précédents exercices financiers de la commune et que ceux de cette année 2013 sont les derniers de l'équipe municipale actuellement en place et sur lesquels je tiens tout particulièrement à m'attarder.

Si les orientations budgétaires d'une collectivité appartiennent aux élus qui la gouvernent, il n'en demeure pas moins que ce sont bien souvent les obligations, les opportunités, les nécessités voir les projets mutualisés qui définissent sa politique d'investissement. Mais avant toute chose, ce sont les capacités financières à court et moyen terme qui doivent prédominer.

Ainsi pour 2013 de nombreux engagements déjà pris en 2012 seront à solder et à acquitter sur cet exercice (un montant total TTC de 150 613 € auquel il faut ajouter le remboursement du capital des emprunts soit 63 030 €) et une partie seulement des travaux liés aux routes communales seront à faire en priorité et viendront se cumuler avec les chiffres précédents soit environ 30 000 € TTC.

Deux événements majeurs sont venus au cours de ces derniers mois modifier très sensiblement les objectifs financiers de la commune à très court terme.

Le premier porté à notre connaissance concerne le projet de « Relais Santé » initié par le Pays du Haut Jura, l'ARS (Agence Régionale de Santé) et les Communautés de Communes et dont les professionnels de santé ont souhaité le voir, pour ce secteur du Haut Jura Sud, s'implanter sur notre commune. Un projet fort important pour le territoire et pour notre commune, dans la mesure où il pérennise la présence médicale dans notre milieu rural.

Les élus ont unanimement adhéré à ce projet et ont souhaité le mutualiser avec la Communauté de Communes dans le cadre d'un réaménagement total de l'entrée Nord du village : Relais Santé, locaux pour des artisans, restructuration des locaux techniques communaux, parkings pour ces activités et également pour les bus et les véhicules des touristes.

Dans ce cadre, l'orientation budgétaire souhaité par le Maire et acté à l'unanimité des membres du conseil, consiste à laisser une marge de manœuvre d'autofinancement permettant d'amorcer ces travaux dans les meilleures conditions possibles et de n'avoir recours à l'emprunt qu'au terme de ces travaux et au moment même ou un désendettement conséquent s'effectuera.

Le deuxième événement est beaucoup moins positif que celui développé ci-dessus.

En effet, malgré un travail considérable

effectué par la commission mise en place pour œuvrer sur le passage du POS en PLU, le Commissaire Enquêteur a jugé bon de donner un avis défavorable et de nous contraindre à repartir sur un nouveau dossier PLU.

Comme vous pouvez l'imaginer, cette deuxième version du PLU ne se fera pas gratuitement et le coût prévisionnel budgété supporté par la commune s'élève à environ 23 000 €.

Cette somme conséquente a pour incidence d'une part de reporter certains projets à une date ultérieure (travaux envisagés pour terminer l'agencement du parking derrière le Centre Commercial, travaux d'Eau Pluviale du Lotissement de l'Enclos et divers travaux routiers...) et d'autre part d'avoir incité les élus lors de la votation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 d'acter une progression de plus 2%.

A titre d'information afin que vous puissiez juger de l'effet néfaste de cette dépense imprévue, sachez que cette augmentation de 2%, hors évolution des bases d'imposition (qui ne sont pas du ressort de la commune), représente environ 3 110 € ce qui veut simplement dire qu'il faudra un peu plus de Sept années pour couvrir cette charge dont on se serait bien passé. Et même si l'on tient compte de l'évolution des bases, se seront Trois années et demie de vos impôts qu'il faudra pour éponger cette dépense inconvenante.

Ces précisions méritaient d'être connues et portées à votre connaissance.

...

...

Une conclusion évidente, LA PESSE se développe et par conséquent s'aménage. Un village doit en effet savoir évoluer, se renouveler, se régénérer afin de rester attractif et conforme aux besoins et aux attentes des populations qui y vivent, y travaillent, y créent ou y séjournent. Les choix qui sont faits depuis plusieurs années sont de concilier cette évolution dans le respect de son environnement et de son cadre de vie tout en privilégiant l'intérêt collectif.

Un sujet complètement différent, pour vous dire que depuis plusieurs années, nous nous étions rendu compte du travail sans cesse croissant et qui ne pouvait plus être assumé par notre seul employé communal et de la nécessité donc d'envisager l'embauche d'un deuxième employé. C'est ce qui a été fait depuis le 02 mai 2013 avec l'embauche sous Contrat à Durée Déterminée d'un an, de Patrick CLEMENT qui possède des qualifications du bâtiment et qui est aussi titulaire du permis PL indispensable pour cette fonction.

Enfin, je souhaiterais en quelques mots revenir sur cette forte mobilisation de la population (parents, enseignants, élus et citoyens) pour contester la suppression d'un poste d'enseignant et manifester contre cette logique comptable inadmissible des effectifs. Remercier tous celles et ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ce soutien qui je l'espère portera ses fruits. Mais restons vigilants.

Je termine mon propos en espérant très sincèrement que la saison estivale soit des plus ensoleillée et qu'elle permette de voir un maximum de touristes venir découvrir nos paysages, profiter de nos activités aussi diverses que variées, séjourner dans les hôtels, chambres d'hôtes et gîtes et déguster les innombrables produits locaux qui font la force de notre territoire et ainsi que chacune et chacun puisse bénéficier d'excellentes retombées économiques.

Bonne lecture et avec mes sentiments les meilleurs à toutes et à tous.

VOTRE MAIRE, CHRISTIAN DAVID

## «Communes 100 % compostage»

Notre commune a été sélectionnée par le SYDOM du Jura pour participer au programme «Communes 100% compostage». Il a pour objectif de développer au maximum le compostage des déchets fermentescibles qui sont les déchets de cuisine et de jardins. Ils représentent environ 30% de notre poubelle et sont composés de 80% d'eau. Ce sont des déchets non valorisables qui sont transportés pour être incinérés dans des fours à Lons-le-Saunier. Il faut ajouter à ceux-ci les déchets verts provenant de la tonte des espaces communaux et privés qui sont actuellement accumulés mais non traités, compostés ou déposés dans la benne «déchets verts» ou quelques fois séchés et brûlés ce qui est formellement interdit.

La municipalité étudie actuellement l'implantation d'un point de compostage collectif alliant discrétion et accessibilité et qui permettrait à court terme de ne plus avoir recours à la location de la benne «déchets verts».

Toutes les personnes souhaitant acquérir un composteur individuel peuvent s'adresser en mairie.



Pour vous aider dans la pratique du compostage et du jardinage respectueux de l'environnement, la commune organisera

**le vendredi 7 juin 2013 à 18h30**

à la salle communale une réunion d'information animée par Julien Soulié, Maître Composteur au SYDOM du Jura, et ouverte à tous.

Au programme :

- Présentation des techniques de compostage
- Quels déchets composter ?
- Comment réussir et utiliser son compost ?
- Le paillage : pourquoi, comment et avec quelles matières ?
- Brûlage des déchets verts, pourquoi dire non !
- Utilisation de produits phytosanitaires, danger ?
- Commande éventuelle de composteurs
- Échanges avec la salle autour d'un verre de l'amitié.

*Venez nombreux !*

PIERRE GRENARD

## S.I.E. Haut-Jura

L'analyse d'eau du 6 mars 2013 a fait naître beaucoup d'inquiétude chez nos concitoyens.

En effet cette analyse révélait une non-conformité de l'eau distribuée. Pour l'administration, il y a une très grande différence entre non-conformité et une eau impropre à la consommation.

Il faut savoir que si une analyse révèle une eau impropre à la consommation l'Agence Régionale de Santé impose immédiatement une coupure d'eau et une livraison d'eau minérale aux habitants par le syndicat des eaux.

La non-conformité du 06/03/2013 était liée à la présence de tourbe (turbidité) dans l'eau. Cette turbidité est récurrente sur

notre territoire surtout à la fonte des neiges ou en cas de fortes pluies.

La conséquence de cette anomalie réside dans la couleur de l'eau (café au lait). Pour remédier au mieux à ce problème, la Lyonnaise des eaux organise 73 purges de réseau sur le territoire dont 31 sur le village de La Pesse. De plus d'importants travaux ont lieu à l'usine de traitement de l'Embouteilleux pour améliorer la qualité de l'eau. Une journée « Portes ouvertes » aura lieu pour montrer les installations rénovées et automatisées.

En conclusion, pour faire simple, tant que l'eau coule au robinet, il n'y a aucun problème à la consommer.

EMILE MARNAT

## Compte administratif 2012 Budget prévisionnel 2013

Les graphes portés à votre connaissance sur les budgets de Fonctionnement tant du Compte Administratif 2012 que du Prévisionnel 2013 vous permettent de faire le comparatif sur les différents postes qui structurent le contenu de ces budgets.

Concernant le Compte Administratif 2012 de Fonctionnement, si les postes traditionnels restent relativement stables que ce soit au niveau des dépenses ou des recettes, il s'avère que deux éléments majeurs sont venus modifier sensiblement le volume des dépenses et des recettes.

Le premier élément exceptionnel se rapporte à la vente de l'appartement au centre commercial qui a permis l'installation du repreneur du fonds de commerce de la boulangerie. Cette vente d'un montant de 125 000 € se retrouve pour le même montant dans le chapitre « charges exceptionnelles (21,8%) » et en « produits sur cession immobilière (13,8%) ». En contre partie, le produit net de cette cession (c'est-à-dire la différence entre le prix de vente et la valeur patrimoniale d'origine

du bien sorti des immobilisations) est viré en recette au budget investissement.

Le deuxième point ayant une incidence majeure sur le Compte Administratif 2012 est le sinistre des locaux ANTIPODE de février 2012 supporté par la commune.

En effet, nous retrouvons en recettes du Compte Administratif dans le chapitre « Produits sur sinistres » le montant de l'indemnité transactionnelle reçue de notre assureur (165 000 €). A contrario, ce sinistre nous a engendré un montant de dépenses s'élevant à 33 088 € et figurant dans différents comptes de charges (démolition du bâtiment, mise en sécurité, bûchage d'urgence, location de bennes pour l'évacuation des déchets et honoraires de notre conseil en sinistre).

Quant à la valeur patrimoniale d'origine de ce bâti sinistré, elle sera calculée en 2013 et approuvée par le Comptable du Trésor. Par avance et afin de rendre les résultats les plus précis possibles, un estimatif a été porté dans le budget prévisionnel 2013 à hauteur de 25 000 €.

Enfin, s'agissant du Budget Prévisionnel 2013 de Fonctionnement, on constate une certaine stabilité des postes de dépenses et de recettes sauf à préciser que l'on retrouve l'incidence des deux points développés ci-dessus :

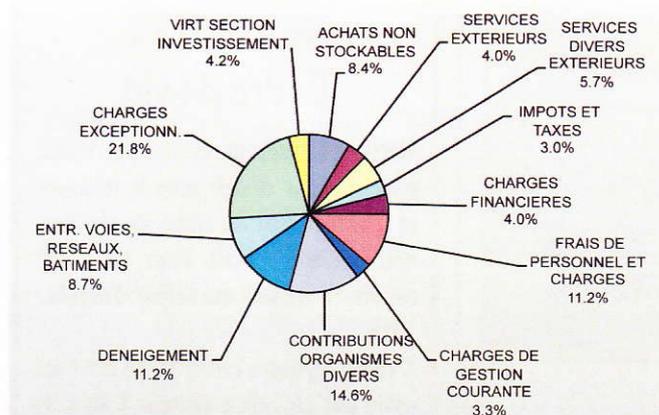
– L'excédent de fonctionnement reporté (40,5%) alors qu'il n'est que de 12,6% sur le Compte Administratif 2012,

– Et le virement à la section d'investissement (29,3%) pour 4,2 % au Compte Administratif 2012, ce qui permet d'assumer l'auto financement complet des investissements à solder et à réaliser en 2013 sans avoir recours à l'emprunt.

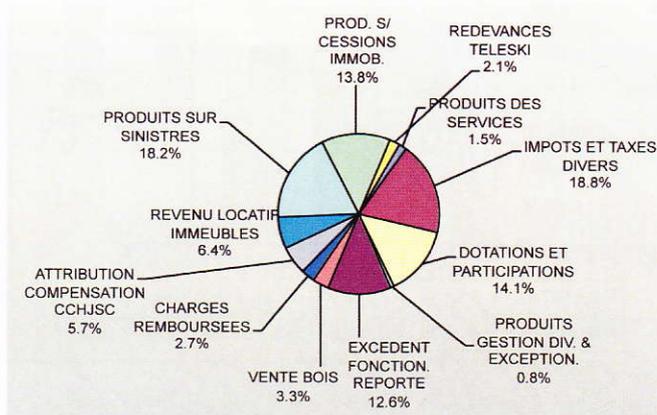
Ces deux remarques positives confortent l'orientation budgétaire souhaitée par le Maire et son Conseil Municipal qui consiste à maintenir une situation financière saine et surtout laisser une marge de manœuvre d'autofinancement permettant d'amorcer les travaux engagés dans les meilleures conditions possibles.

...

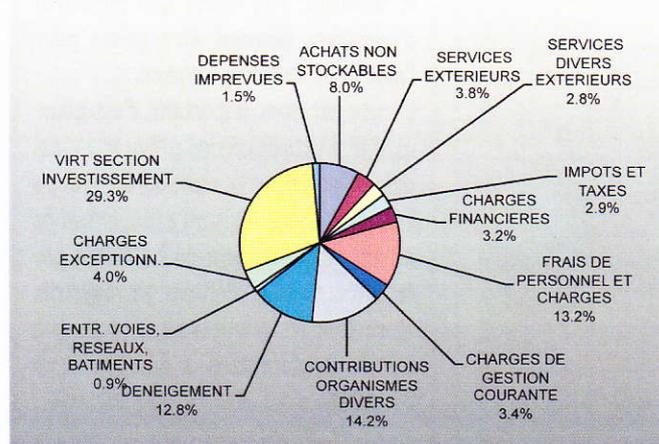
Fonctionnement général DÉPENSES RÉALISÉES 2012 : 582 148,78 €



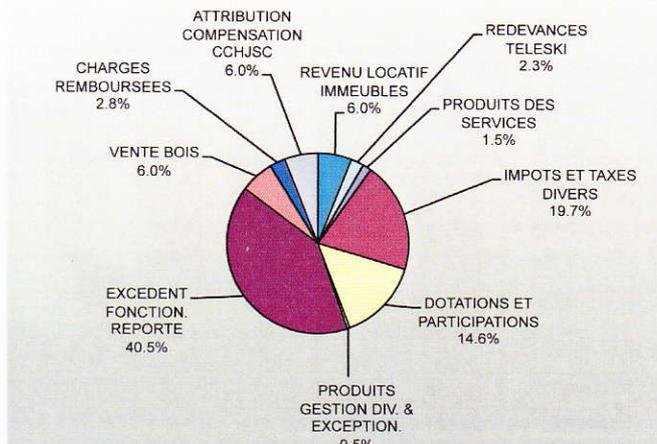
Fonctionnement général RECETTES RÉALISÉES 2012 : 908 187,34 €



Fonctionnement général DÉPENSES BUDGET PRÉV. 2013 : 659 963,00 €



Fonctionnement général RECETTES BUDGET PRÉV. 2013 : 865 630,00 €



## Situation des emprunts Investissement général & assainissement

FINANCES  
suite

Enfin, pour être complet, vous trouverez également deux graphes sur les emprunts engagés par la commune tant au niveau des emprunts nécessaires pour le budget « Investissements de fonctionnement » que pour ceux nécessaires au budget « Investissements Assainissement ».

Vous constaterez que pour les emprunts liés aux investissements « assainissement » leur remboursement est stable et peut être couvert par les excédents du budget de fonctionnement « assainissement ». Rappelons que ces investissements ont permis à notre commune d'avoir son réseau collectif que bien d'autres communes nous envient aujourd'hui.

Les emprunts concernant les investissements « de fonctionnement » sont en effet directement liés aux besoins matériels, mobiliers, d'infrastructures (routes, lieux publics...) et immobiliers (locaux, bâtiments...) qui permettent et répondent à une gestion fonctionnelle de notre commune.

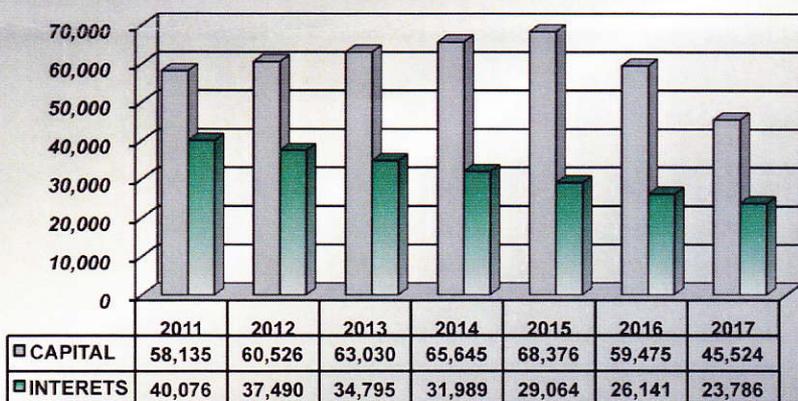
Le graphique démontre clairement un désendettement sensible en 2016 et beaucoup plus marqué en 2017.

Ce désendettement permettra aux dossiers en cours d'être conduits avec une certaine sérénité et d'être pour partie financés à leur terme par le biais de l'emprunt.

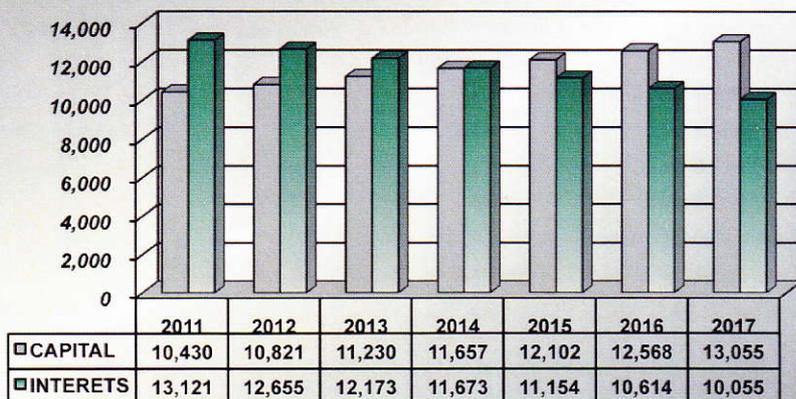
## Appel à projet et installation

La commune de La Pesse a pour projet avec le soutien de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude d'équiper l'entrée Nord du village d'une zone d'activité. Dans ce périmètre, il est prévu d'implanter entre autres des bâtiments à destination économique aux services de petites ou très petites entreprises. La vocation des locaux qui seront construits est d'héberger des petites structures artisanales ou commerciales non polluantes. Afin de répondre au mieux aux porteurs de projets qui seraient intéressés pour s'installer dans ces espaces nous les invitons à se rapprocher de la mairie afin qu'ils fassent connaître leurs souhaits en matière d'équipement de ces locaux ; ceux-ci conviendraient nous semble-t-il à des micro-entreprises de télétravail, de commercialisation de produits ou travaux artisanaux par exemple. Le maître d'ouvrage qu'est la mairie essaiera alors de satisfaire au mieux les adaptations architecturales et de réseaux qu'il faudra mettre en place.

Emprunts Investissement Général



Emprunts Investissement Assainissement



### INFORMATION :

#### Cadre de vie

Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir et agir pour le maintien et l'amélioration du cadre de vie dans notre village : l'idée était dans l'air depuis le conseil municipal d'octobre 2012.

A La Pesse, notre cadre de vie nous est envié par plus d'un visiteur ! Ainsi, la qualité de celui-ci est un bien précieux pour ceux qui y vivent et un atout pour le tourisme. Nul doute que beaucoup d'initiatives peuvent être prises pour l'améliorer davantage encore.

L'enjeu est donc important, c'est pourquoi le prochain conseil prévu le 21 mai devrait entériner la création du groupe composé d'élus dans un premier temps et qui ne demandera qu'à s'élargir par la suite. Celui-ci définira les objectifs et surtout les priorités et les actions à mettre en place dans ce domaine et ce dès 2013.

## Borne au Lion, 21 juillet 2013, une journée à ne pas manquer !

**A**nciens résistant, représentants des associations de résistants, membres des familles de maquisards, élus de l'Ain et du Jura, citoyens des villes et villages environnants, tous se retrouveront devant le jardin du souvenir dès 11h pour écouter les témoignages et se souvenir des sacrifices de ceux qui luttèrent jadis pour notre liberté d'aujourd'hui.

### Ce sera le 48e Rassemblement de la Borne au Lion.

Auparavant, ce 21 juillet, dès 10h, à proximité de la Borne au Lion se déroulera une manifestation festive et conviviale, pour célébrer le 400e anniversaire de l'installation des quelques 18 bornes au Lion.

L'Association des Amis de la Borne au Lion travaille depuis plusieurs mois sur un programme d'animation (pas tout à fait ficelé !) autour de cet évènement historique :

– Des groupes de marcheurs rejoindront le site par le sentier des bornes à l'Ouest et par le chemin des espagnols à l'Est ;

– La Borne au Lion - dite du Remblan - retrouvée au hasard d'une randonnée dans la ruine du même nom et parfaitement conservée, prêtée par son propriétaire, sera présentée au public et son histoire sera retracée ;

– A proximité de la Borne au Lion, un panneau d'interprétation viendra commenter l'histoire des bornes et sera dévoilé à cette occasion ;

– Quelques discours sur fond de sonnaillles viendront bien entendu resituer et rappeler

le contexte des bornes frontières en 1613 (voir L'R de La Pesse n°2) ;

– Sur place toute la journée, boissons et petite restauration.

Le lendemain, 22 juillet, l'évènement se prolonge grâce au passage sur le site de la troupe de théâtre itinérant «Passe-lande».

Une quarantaine de jeunes artistes, chanteurs, poètes, musiciens français, allemands, turcs, autrichiens forment cette troupe joyeuse. Elle rejoindra la Borne au Lion à pied en provenance de Viry et Belleydoux. Les bagages, le matériel, les instruments, sont transportés par des roulettes et des charettes tirées par des chevaux comtois.

A 19 h, spectacle champêtre « le chant de l'oiseau du Paradis » ouvert à tous (gratuit). Le vœu de cette troupe atypique : découvrir et animer un pays, rencontrer des gens, partager leur passion pour la musique : bref donner du bonheur !

*Tous renseignements sur ces journées :*  
Jean-Yves COMBY - Francis MORICHEAU  
>> [jean-yves.comby@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.comby@wanadoo.fr)

Autre date à retenir :

– Assemblée Générale de l'Association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam, le samedi 15 juin à 9h30 à la salle communale de La Pesse.

Ouverte à tous ceux qui souhaitent vitalité à ce coin de montagne du Haut-Jura.

JEAN-YVES COMBY



### Le vélo à assistance électrique

**L**e vélo à assistance électrique prend son essor depuis quelques années.

Ceci permet de faire de plus grandes distances et de relayer les muscles trop sollicités dans les fortes montées.

C'est aussi la possibilité de rouler à plusieurs avec des conditions physique différentes.

La batterie n'est pas trop imposante, plutôt discrète.

Il y a trois niveaux d'assistance ce qui permet à chacun de régler son vélo selon l'effort qu'il veut faire.

Enfin une alternative sympathique qui permet de rouler en famille ou entre amis, sans risque de se voir distancer ou mis à l'écart, faute de difficultés à suivre le groupe !!!

En zone de montagne, elle permet une autonomie de 40 à 50 km ; sur des terrains moins accidentés, on peut parcourir entre 60 et 70 km.

Michel Sports propose déjà depuis trois ans trois VTC (Vélo tout chemin) à la location et les utilisateurs ont été ravis de leurs performances.

A partir de ce printemps, il y aura également trois VTT disponible à la location.

MICHELLE PLOCKI



### RAPPEL

## Bibliothèque

La bibliothèque du «Relais» est ouverte  
tous les 1er & 3ème jeudis du mois .

Prêts de livres et de DVD

Salle de la mairie (La Pesse)

Horaire : de 16h à 19h

## Conservatoire de Musique à Rayonnement Inter-Communal

Depuis le premier Janvier 2013, le Conservatoire de Musique dit « de Saint-Claude » est devenu

### Le Conservatoire de Musique à Rayonnement Inter-Communal,

relevant de la compétence de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

C'est donc notre conservatoire à tous !

Réparti sur les deux sites de Saint-Claude et de l'antenne du Plateau, il compte à ce jour 382 élèves et 24 professeurs.

15 disciplines instrumentales y sont proposées, ainsi que des formations musicales, des pratiques d'orchestre et des ateliers de musiques actuelles.

Un important service de documentation et de recherche très moderne offre une mise à jour continue des documents et des contacts inter-conservatoires, ce qui permet une actualisation performante des ressources et des moyens.

C'est dire la richesse et la variété des possibilités qui nous sont proposées. A chacun, enfant ou adulte, d'y trouver son bonheur.

Une journée Portes Ouvertes est proposée le mercredi 19 juin prochain de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Tout le monde est invité à venir se faire une idée de l'aventure que représente cette belle structure et à y trouver l'activité musicale qui correspondra à ses attentes.

ANNE LOZNEANU

## Bilan de la saison hivernale 2012 / 2013

Cette année, la neige a été généreuse, beaucoup plus que le soleil ! Un enneigement de qualité (neige poudreuse jusqu'à la fin du mois de février) que les skieurs, raquetistes ou piétons ont fort apprécié.

La fréquentation a été très bonne, le point info au maximum de ses possibilités... Location de ski en hausse...

Nos visiteurs ont été très satisfaits de l'accueil chaleureux qui leur a été fait ...

L'activité « chiens de traîneau » est en progression, année après année... Il est question de développer un autre accueil sur le territoire des Hautes Combes pour réguler cette forte demande.

La fréquentation des randonneurs en hiver est croissante : une réflexion est peut-être à mener sur l'augmentation des circuits balisés et non damés, pour garder l'esprit paysage « sauvages ».

MICHELLE PLOCKI

## Thomas Schmitt « reprend » La Pessière

La Pessière est une entreprise emblématique de la commune de La Pesse . Elle fût créée en 1987 par 4 jeunes passerands qui dans une attitude de pionniers se lancèrent dans la construction locale de fustes et d'équipement d'aires de jeux. La construction en bois ronds utilise les essences locales et l'entreprise se spécialisa ainsi dans les édifices de bois naturels empilés. Les assemblages sont en angles et l'étanchéité est réalisée suivant différentes techniques. C'est au fil de la construction de 300 bâtiments (villas, chalets, maisons, motels...) qu'Alain VUILLERMOZ et Hervé MESSEIN, deux des fondateurs de cette entreprise, perfectionnèrent un savoir-faire sans cesse en évolution. Alain et Hervé ont développé en innovant dans ce domaine très particulier et créèrent 20 emplois dans notre modeste commune. En 2012 ces 2 chefs d'entreprise associés décidèrent de la cession de La Pessière. Cette entreprise est une SARL cependant le type de management original et humaniste qui a été pratiqué l'a davantage rapproché d'une société au style coopératif. La hiérarchie y est réduite à sa plus simple expression et les responsabilités sont intelligemment partagées entre salariés et gérants.

Thomas SCHMITT né en 1976 a découvert à l'occasion du Tour de France de son compagnon en 1998 cette entreprise en qualité de salarié. Ce compagnon a aussi un tempérament de self made man dans la mesure ou il s'appliqua à gravir les marches du métier d'entrepreneur de la filière bois en débutant

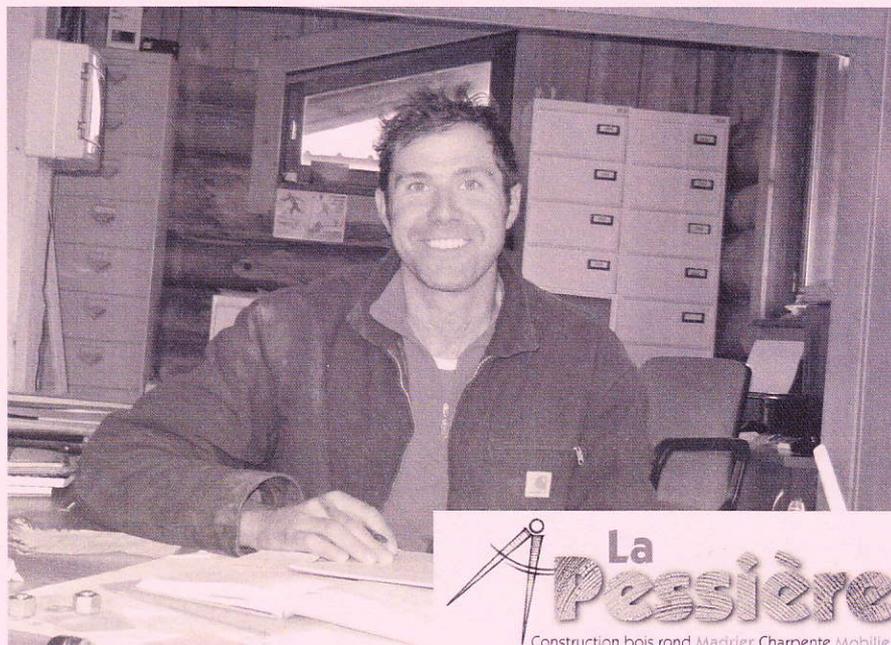
comme bûcheron dans nos forêts. Thomas un homme complet : il est originaire du massif des Vosges et fondeur depuis son plus jeune âge, aujourd'hui il est aussi moniteur de ski de à l'ESF. Foncier il a créé sa propre entreprise Tom'Coup&Copeaux en 2004 où il concrétise ses compétences de charpentier et embauche 4 salariés. Ainsi parfaitement intégré il devient un enfant du pays qui prend la relève de ses deux aînés. Ceux-ci en « passant la main » de cette façon ont fait principalement l'effort de transmettre leur entreprise à quelqu'un qui allait en conserver sa culture et son état d'esprit. C'est un passage de témoin appuyé à travers lequel la philosophie de La Pessière va se perpétuer. Les 2 anciens gérants et les salariés en place se mobilisent pour la continuité de l'état d'esprit et la pérennité de l'entreprise.

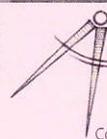
Tom'Coup&Copeaux disparaît en fusionnant avec la Pessière dorénavant seule entité qui comprend 25 salariés. Cette entreprise de la filière bois qui va conserver la fuste et le mobilier comme fondamentaux complètera son activité par la charpente/couverture, la zinguerie et la menuiserie pour les besoins locaux.

Une journée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 29 juin venez nombreux !

Nous souhaitons bonne chance et pleine réussite à Thomas et son équipe pour ce nouveau départ.

FRANCIS MORICHEAU



 **La Pessière**  
Construction bois rond Madrier Charpente Mobilier

## Naissance ou renaissance d'une entreprise : « La Scie Coupe »

Voici une entreprise qui traverse l'histoire récente de notre village. Alain Lachambre avait monté une scierie (aujourd'hui toujours à la même place) près de sa maison d'habitation. Il sciait à façon et était le fournisseur de La Pessière. Cette situation demeura jusqu'en février 2003 date à laquelle il céda sa scierie à La Pessière qui en était l'acheteur avec le savoir-faire du fondateur.

A compter de cette période la « scie » intègre la structure de La Pessière pour 10 années. Hervé Messein et Alain Perrier devenaient ainsi les opérateurs attirés et avisés pour façonner le bois nécessaire à la fabrication des chalets et autres bâtiments fabriqués de l'autre côté de la route.

Nous voici arrivés en 2013 à l'étape qui rend autonome cette entreprise -une S.A.R.L.- dont les deux cogérants sont les Messein père et fils.

Hervé et Félix dénomment cette société « La scie coupe » dont la vocation est double. La dénomination réelle est en fait : SARL La Scie Coupe et Dérivés ; car pour elle 2 métiers au moins cohabitent autour du bois. Félix Messein titulaire d'un BEPA acquis en Haute-Savoie et fort d'une expérience de 2,5 ans à l'entreprise Ducret de Maillat (01) achète et bucheronne la matière première

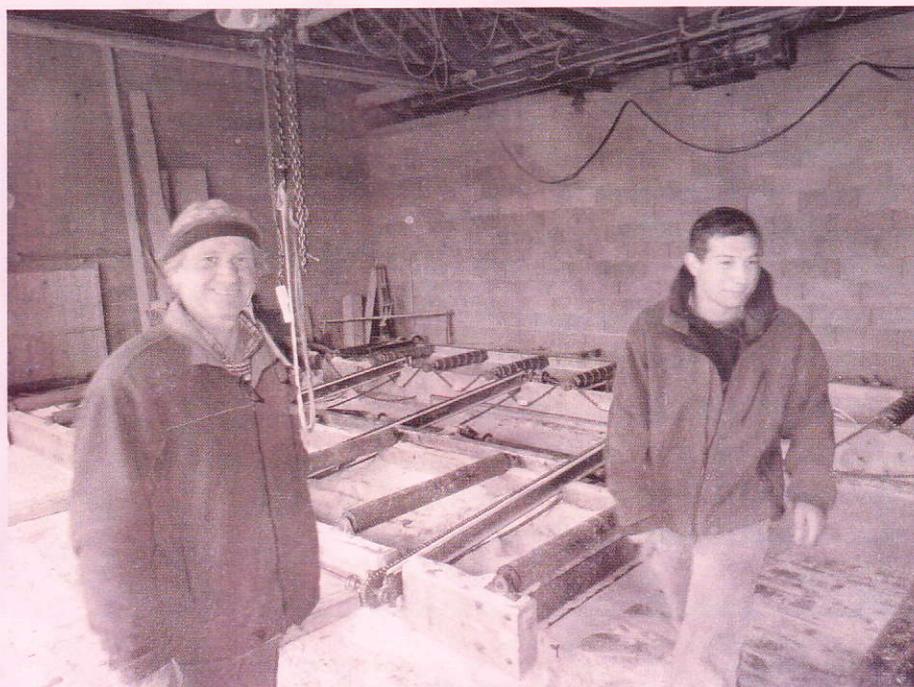
qu'Hervé Messein, son père, transforme dans les différentes opérations de sciage.

Le travail en forêt débouchera sur la vente de bois de chauffage (vrac et sacs). L'exploitation forestière et le bucheronnage qui précèdent le sciage et le sciage à façon vont permettre aussi le développement de la filière vers le négoce de matériaux bois standard, tels toutes sortes de lambris et panneaux ainsi que les opérations de sous-traitance. Les résineux ne seront plus les seuls bois travaillés. Comme on le voit, si cette scierie s'adresse à tous, elle écoule aujourd'hui la majeure partie de sa production vers La Pessière son principal client.

A ce projet de développement s'ajoute l'ambition de rénover l'outil de production dans le respect des dernières normes du matériel technique tout comme l'achat d'un véhicule adapté.

Il ne reste plus qu'à souhaiter de gros tas de sciure à ces valeureux pesserands.

FRANCIS MORICHEAU



## Football féminin au club des Hautes Combes

Depuis sa création, le FHC accueille les jeunes filles tant pour les matchs que les entraînements. Nous dénombrons 5 jeunes pesserandes sur les 8 filles du club. Elles sont toutes âgées de 7 à 15 ans et progressent sous les conseils éclairés de leurs entraîneurs Jean-Marie Fontaine et Laurent Gaumet. Elles retrouvent ainsi les mercredis et lors des matchs les garçons où elles sont incorporées dans les équipes U13 & U9. La mixité est possible à l'heure actuelle jusqu'à l'âge de 16 ans. L'objectif pour le FHC est de monter une équipe féminine en U15 laquelle devrait comprendre 13 jeunes filles inscrites plus une remplaçante.

Au cours de cette année, 5 filles ont fait des stages de perfectionnement qui étaient encadrés par les éducateurs de la Fédération Française de Football. Ces stages se sont déroulés à Lons-le-Saunier. En manière de récompense, nos footballeuses ont été invitées par la fédération à assister au match Sochaux/Bordeaux à Sochaux où l'accompagnement des bénévoles était exclusivement... féminin ! Les voici encore mieux armées pour affronter les matchs de championnat.

Le FHC envisage aussi des journées de découvertes en septembre dont l'objectif est de recruter de jeunes pratiquante(s) dont le souhait de l'équipe dirigeante est qu'ils soient des adolescents.

Ceci devient presque une tradition, le FHC organise chaque année un tournoi ; il aura lieu le samedi 15 juin à Chaudézembre mais pour 2013 ce seront 8 équipes qui se produiront au lieu de 6 l'an passé.

Au plein cœur de l'été, le 13 juillet, le club organisera une soirée dansante à La Pesse avec l'orchestre MICHEL qui anime habituellement ce type de festivité dans le Pas-de-Calais.

FRANCIS MORICHEAU

## Vente artisanale à la chambre d'hôte la Renouée

A l'occasion de trois mercredis durant les vacances de février, Chantal (chambre d'hôte La Renouée) a ouvert sa salle à manger à un collectif de vente à domicile composé de quatre artisans locaux : broderie d'art, cadre photo design, vêtements et doudous pour enfants et bouillottes naturelles.

Ceci a permis aux vacanciers de profiter d'une petite exposition artisanale ce dont ils sont souvent friands, pas toujours facile à trouver sur notre territoire pendant la période hivernale.



La mairie met à la disposition du public des salles du bâtiment « Le Relais des Skieurs » sous conditions financières résumées dans les 2 tableaux suivants. Pour les états des lieux et calendrier de réservation, s'adresser téléphoniquement au secrétariat de mairie, tél. 03 84 42 70 83.

### Conditions de location salle communale 2013

Une caution « ménage » de 80 € est demandée

	Associations locales	Associations extérieures à la commune	Particuliers locaux	Particuliers extérieurs à la commune
Demi-journée : matin ou après-midi ou soirée	25 €		25 €	
Journée	45 €	60 €	90 €	120 €
Week-end			160 €	200 €

### Conditions de location salle du Relais des Skieurs 2013

Caution location : 800 € + Caution nettoyage 80 €

	CHARGES	PARTICULIERS LA PESSE	PARTICULIERS EXTERIEURS	ECOLES R.P.I. LP/LB	AUTRES ECOLES	ASSOCIATIONS LA PESSE	AUTRES ASSOCIATIONS
SALLE SEULE journée / soirée	60 €	150 €	200 €	60 €	100 €	60 €	100 €
SALLE + CUISINE journée / soirée	120 €	220 €	270 €	100 €	150 €	100 €	150 €
VAISSELLE				65 €		65 €	65 €
SALLE SEULE week-end	120 €	230 €	280 €	100 €	150 €	100 €	150 €
SALLE + CUISINE week-end	200 €	300 €	350 €	150 €	200 €	150 €	200 €
VAISSELLE		130 €	130 €	65 €	100 €	65 €	100 €

## Etat civil



### Naissances :

Macéo,  
né le 27 janvier à Saint-Claude  
Fils de MAGNIN-FEYSOT Thomas  
et de GIVERT Joanie



Titouan,  
né le 18 avril à Saint-Claude  
Fils de LECUELLE Dorian  
et de REY Mélanie



Céleste,  
née le 21 Avril 2013  
Fille de Sophie LOZNEAU  
et de Tarek ASSY

### Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

Merci de bien vouloir respecter  
ces horaires !